

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée l'assistante-greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 7 avril 2026, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 275-3-2026 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 275-2020 relatif aux animaux et plus spécifiquement les modalités entourant la garde des animaux de compagnie;*
- Règlement n° 368-2026 intitulé : *Règlement relatif à la sollicitation, au colportage et à la vente itinérante;*
- Règlement n° 369-2026 intitulé : *Règlement de tarification et de remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux;*
- Règlement n° 370-2026 intitulé : *Règlement décrétant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire à tout programme gouvernemental ou paragouvernemental de soutien au logement social, communautaire, transitoire ou abordable;*
- Règlement n° 356-1-2026 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 356-2025 concernant la fourniture et l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels et dans 60 immeubles résidentiels.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 9 avril 2026.

Mélanie Messier, assistante-greffière